

BULLETIN D'INSCRIPTION SEMINAIRES 15, 16 OCTOBRE 2010
CONDITIONS GENERALES

A renvoyer à :
SFSC : 32 avenue Carnot -75017 - PARIS

Je (nom, prénom), soussigné,

Adresse :

Tél : E Mail :

VENDREDI 15 OCTOBRE

1m) Douleurs génitales féminines et sexualité : prise en charge OGC (8h30-18h)

2m) Alcool et sexualité OGC (8h30-18h)

1p) Conduire les premiers entretiens sexologique en psychologie-sexologie clinique ? (9h-12h)

2p) Quelle évaluation avec quels outils pour le psychologue-sexologue clinicien ? (14h-17h)

3m) Dépression et troubles de la sexualité (18h30-21h30)

4m) Effets iatrogènes sexuels des médicaments (18h30-21h30)

SAMEDI 16 OCTOBRE

5m) Cancer du sein et sexualité OGC (8h30-18h)

6m) Effets indésirables sexuels des psychotropes OGC (8h30-18h)

3p) Peut-on guérir d'un trouble sexuel sans lui donner du sens ? (9h-12h)

4p) Pour le psychologue-sexologue clinicien : orienter ou prendre en charge : (14h-17h)

M'inscris au(x) séminaire(s) m.....p.....

*Demande une prise en charge partielle pour l'hébergement **séminaires OGC** oui - non
(il est impératif d'apporter la facture acquittée le matin de la formation)*

<p style="text-align: center;"><u>OGC-FAF</u> <u>Conditions et Pièces à fournir (Obligatoire)</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Etre médecin à exercice principalement libéral (installé ou remplaçant)- 1 Feuille de soins Cerfa annulée par formation (ou licence de remplacement)- Chèque de 100 € de caution à l'ordre de la SFSC qui vous sera restitué le matin de la formation- Chèque 40 € d'adhésion à la SFSC pour les membres non adhérents (1 pour l'année)- Attestation de versement cotisation FAF 2010 (délivrée par l'URSSAF) <p style="text-align: center;"><u>Psychologue-sexologue clinicien</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Un chèque de 40€ par séminaire de participation aux frais 110€ pour les 4 séminaires	<p style="text-align: center;">Ecrire la mention « Lu et Approuvé » Signature et cachet Professionnel</p>
---	---